

Jean Monnet, Mémoires: extrait sur le rôle de Maurice Lagrange, rédacteur du Traité CECA

Légende: Jean Monnet évoque, dans ses Mémoires, l'arrivée de Maurice Lagrange, rédacteur du Traité CECA, puis avocat général à la Cour de justice.

Source: MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X.

Copyright: "Mémoires"

de Jean Monnet

(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

URL:

http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_sur_le_role_de_maurice_lagrange_redacteur_du_traite_ceca-fr-1ef30be8-39d0-4418-93cc-658e5ab9653a.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Jean Monnet, Mémoires

[...]

Depuis trois mois, le traité était sur ma table – cent articles rédigés, mais deux frappés d’une réserve qui bloquait tout. Cette rédaction était pour l’essentiel l’œuvre conjointe d’Uri et d’un grand juriste, Maurice Lagrange. La chance nous avait encore servis lorsque, au début de l’automne, j’avais demandé à Parodi de nous désigner un membre du Conseil d’État pour veiller à la rigueur des textes conçus pour durer cinquante ans et servir de modèle à de futurs traités européens. Le sort tomba sur un austère et modeste conseiller du contentieux qui se vit projeté directement de ses grimoires dans le monde effervescent de la rue de Martignac. Je revois l’homme grand et droit, au visage anguleux et pâle, de la race des magistrats de parlement qui tinrent anonymement pendant des siècles la France en état. Il entre dans mon bureau et je lui dis : « Monsieur Lagrange, vous allez rédiger le traité. » Calmement, il me répond : « Je ne sais pas de quoi il s’agit, mais je m’efforcerai de le faire bien, Monsieur le Président ». L’instant d’après, il était au travail et sa contribution à l’œuvre fut inestimable. Plus tard, premier avocat général de la Cour de justice, il inaugura la jurisprudence européenne qui est aujourd’hui appliquée par tous les tribunaux nationaux.

[...]